

Compte rendu du CTL du 05/06/2014

- 1- Réorganisation du SIP d'Albi, partie SAID
- 2- Réorganisation du SIE d'Albi, partie IFU
- 3- Bilan référentiel Marianne 2013
- 4- Frais de déplacement, nouvelle application
- 5- Questions diverses

Avant de passer à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, FO a rappelé à la direction locale l'intervention des élus FO DGFIP en CAP Nationale sur le manque de 2 huissiers dans le département au 01/09/2014 (si les ALD refusent les postes). Vous trouverez la déclaration complète de FO sur notre site national.

1- Réorganisation du SIP d'Albi, partie SAID

Réorganisation qui s'appuie sur un renforcement de l'accueil spécialisé, et le passage de 3 secteurs à 2 secteurs. La nouvelle répartition a été établie à partir du nombre de déclarations 2042 (74000).

Les 2 secteurs sont constitués de 2 cellules de 8 agents. Le périmètre des missions des secteurs reste le même, sauf le CSP d'initiative qui dépend dorénavant du service nouvellement constitué Patrimoine Revenus.

Cette nouvelle organisation est effective depuis le 17/03/2014.

FO DGFIP81 rappelle que le SIP subit des suppressions d'emplois depuis plusieurs années, alors que la charge de travail explose (nouvelles mesures gouvernementales, etc.).

2- Réorganisation du SIE d'Albi, partie IFU

Cette réorganisation se traduira par la mise en place d'une seule IFU au lieu de 2. Cette réorganisation devrait permettre : une meilleure répartition des dossiers, une meilleure gestion des appels téléphoniques avec l'attribution d'un seul no de téléphone à l'IFU, une souplesse dans le pilotage des missions avec renforcement des compétences, une sectorisation sous la BDRP.

Pas de remarque particulière des élus FO.

3- Bilan référentiel Marianne 2013

Depuis le 01/01/2011, les engagements du référentiel Marianne se sont substitués à ceux du programme PVFI (Pour Vous Faciliter l'Impôt). Le déploiement du référentiel Marianne a été progressif : en 2011 mise en oeuvre dans les services traitant de la fiscalité (SIP, trésoreries...), à compter de 2012 dans les autres services de la DGFIP.

L'objectif de la Direction Générale est d'appliquer une démarche d'accueil unifiée (donc contraignante !) pour tous les services

Le référentiel Marianne :

- 14 engagements de « qualité de service » : traitement des courriers en 15 jours ouvrés, prendre les appels téléphoniques en moins de 5 sonneries (au lieu de 10 dans PVFI), traitement des courriels en 5 jours ouvrés, levée de l'anonymat, etc.
- 5 engagement de « pilotage » : organisation de la documentation, mise en place d'indicateurs, évaluation du respect des engagements, réalisation d'un bilan annuel, etc.

FO s'inquiète des conséquences dans certains cas de la levée de l'anonymat (téléphone, courrier, guichet) pour les agents. En effet, les incidents, les incivilités et les agressions se multiplient dans notre

administration depuis plusieurs semaines, et parfois certaines situations contextuelles pourraient déborder sur la sphère privée des agents. FO propose, quand certaines situations le nécessitent, l'utilisation de pseudos.

La direction quant à elle ne voit pas en quoi le référentiel Marianne pourrait nuire à la sécurité des agents. Elle nous concède cependant que, s'il y a lieu, la possibilité du seul prénom pourrait être envisagée et admet que l'utilisation des pseudos pourrait être ponctuellement une solution adaptée mais que la réglementation actuelle ne l'autorise pas. Affaire à suivre !

Le bilan Marianne du département a été présenté aux OS (appels mystères, etc.). FO a rappelé les difficultés liées aux changements de logos à chaque remaniement ministériel.

Pour FO DGFIP81, ce référentiel est une application qui ne juge que de la forme. Si, sur un courrier le petit logo est au bon endroit, si la police d'écriture est la bonne, si l'agent au téléphone se présente comme il est prévu, tout sera parfait ! Mais Marianne n'a jamais pris en compte les difficultés des agents liées au manque de personnel et de moyens dans les relations avec les usagers.

Conclusion : des contraintes, sans moyens.

4- Frais de déplacement, nouvelle application

Une nouvelle application (FDD) est déployée à compter du 17/06/2014. Des formations présentiellees sont prévues pour les personnels qui valident les frais et pour les agents qui génèrent des frais de déplacement régulièrement (équipe de dépannage, brigades, géomètres, etc.). Une formation web dédiée sur les postes de travail est également prévu pour les agents qui se déplacent occasionnellement..

FO rappelle qu'il est difficile, au vu de la charge de travail des postes et services, aux agents de réaliser cette formation web.

5- Questions diverses

Travaux au 209 rue du roc : les travaux devraient d'après la direction locale démarrer mi-septembre 2014. FO DGFIP a demandé à la direction de communiquer dès qu'elle en aura connaissance le montant effectif des travaux (ouverture des plis fin juillet dans le cadre du code des marchés publics, et ainsi déterminer si les crédits affectés (1 400 000 €) sont suffisants ou non ...

Bien entendu, FO continuera de participer aux groupes de travail et aux CHS CT pour défendre les revendications des agents concernés par cette restructuration (160 personnes).

Don des ordinateurs réformés aux agents des finances publiques : FO a demandé à la direction locale de reconduire les opérations de dons (2 opérations ont déjà été menées : 30 ordinateurs en 2013, 60 en 2014). La direction a accepté.

La direction locale a répondu à la déclaration liminaire de FO (lue en séance) relative aux vacances d'emplois, la prime d'accueil, les évolutions informatiques.

Extrait de la liminaire de FO sur les vacances d'emplois C et B

« A la suite de la publication dans Ulysse des projets de mutations B et C, et au vu des effectifs (- 2370 C et - 1362 B), la Direction Générale doit effectuer le recrutement immédiat de la totalité des listes complémentaires des concours interne et externe B et C.

On ne voit pas comment la DG pourrait faire autrement ! Cela pourrait constituer une bouffée d'oxygène pour les services, mais cela ne règle en rien le problème immédiat du mouvement B au 1er septembre 2014 puisque les contrôleurs inscrits sur ces listes complémentaires n'arriveraient dans les services qu'au 1er septembre 2015 !

Trop de collègues n'ont pas obtenu leur mutation et restent sur le carreau alors qu'il existe un nombre très important de chaises vides. Dans le Tarn, des vacances d'emplois n'ont pas été pourvues, et de nombreux départs en retraite sont prévus. Comment les agents des postes et services arriveront-ils à assurer leurs missions sans une dégradation inéluctable de leurs conditions de vie au travail ? Que prévoit la direction locale ? Les agents attendent des réponses, et surtout des emplois ! »

Réponse de la direction locale : la direction évalue les vacances d'emplois dans le département à 15 , le mouvement définitif B sera publié le 4 juillet 2014. La direction locale évoque également le changement à venir de chef de postes de plusieurs Trésoreries (St Paul, Vabre, Cordes, Saint Sulpice), la gestion des intérimis à venir.

Extrait de la liminaire FO sur la prime accueil

« Par ailleurs, le Directeur Général a annoncé la veille de la grève du 15 mai (comme par hasard !) la mise en paiement de la prime d'accueil à hauteur de 400 euros annuels pour un agent exerçant cette activité à temps plein.

FO DGFIP ne se trompe pas quant aux objectifs recherchés au travers de cette annonce. Véritable manœuvre pour ne pas écouter les revendications des agents déjà exprimées le 20 mars et à nouveau le 15 mai, cette prime ne correspond pas aux attentes de l'ensemble des agents des finances publiques.

Véritable boîte de Pandore, le dispositif de recensement mis en œuvre vient à nouveau rompre les équilibres des équipes de travail dans une logique d'individualisation des carrières et des rémunérations.

Le caractère contraignant et restrictif de son périmètre va ainsi générer beaucoup de mécontentement et de dissension entre les bénéficiaires, les bénéficiaires partiels et les exclus.

Par exemple, un caissier à temps plein qui perçoit une indemnité de caisse ne peut pas prétendre à la prime d'accueil, alors que la totalité des caissiers du département assurent également des fonctions d'accueil ! D'ailleurs, pour F.O.-DGFIP, tous les agents qui manipulent des fonds, quelle que soit la filière de rattachement, doivent bénéficier de l'indemnité de caisse. L'arrêté du 2 mai 2002 doit être modifié et la notion de postes comptables comportant moins de cinq agents doit être supprimée. »

Réponse de la direction locale : la direction ne disposait pas le jour du CT d'éléments sur la prime d'accueil, elle communiquera des informations lors de la réunion informelle avec la direction locale du 16/06/2014. Un compte rendu FO sera établi à l'issue de cette réunion.

Extrait de la liminaire FO sur les évolutions informatiques (nouveaux outils, FDD, dématérialisation SPL, Office National de la Paye)

« Pour terminer notre déclaration liminaire, et en venir à un sujet d'actualité dans tous les départements : l'informatique à la DGFIP.

Un constat : les évolutions informatiques récentes s'avèrent déconnectées des réalités de terrain et révèlent une méconnaissance inquiétante de la part des pilotes de projet. »

FO ne s'oppose pas à la dématérialisation du SPL et espère que les opérations de passage au PES V2 et à la « full démat » se dérouleront correctement, mais FO craint que la direction générale flèche des pseudo-gains de productivité qui se traduiraient par de nouvelles suppressions d'emplois. Les postes comptables subissent, année après année, comme l'ensemble des services de la DGFIP, des vagues de suppressions d'emplois, il serait malvenu et inacceptable de flécher des suppressions dans le cadre de la dématérialisation (SPL, mais aussi en matière de procédures fiscales).

Réponse de la direction locale : le directeur départemental garantit que la dématérialisation des procédures ne se traduira pas par des gains de productivité (pas de fléchage, et pas de suppressions d'emplois à venir, engagement du directeur général)). Affaire à suivre !!

Enfin, le fiasco de l'Office National de la Paye est évalué à un milliard d'euros (chiffre confirmé par la direction locale).

Vos représentants FO :

Florence FAGES (SPF de Castres), Bruno REVERDY (CFP Rabastens), Michel SUAOU (Paierie Départementale), Didier THERONDEL (CFP Gaillac)